

Conseil restreint de laboratoire du 2 juillet 2012

Présents : Madelena Gonzalez, Patrice Brasseur, Nathalie Macé (secrétaire de séance).

Excusés : Fanny Delnieppe, Hélène Laplace-Claverie (procuration à Madelena Gonzalez), Anne Paoli (procuration à Patrice Brasseur), Paola Ranzini.

Début de séance 13h00

Demandes de remboursement :

M. Gonzalez rappelle qu'il faut lui envoyer, avant la réunion du conseil de laboratoire, une version électronique de ces demandes et indiquer le plus précisément possible le devis. M. G. lit les avis des membres du conseil absents sur les demandes de remboursement. Elle explique qu'on ne peut pas bien connaître le budget restant pour la fin de l'année 2012 et rappelle les prochaines manifestations pour lesquelles il faudra prévoir un financement.

Les membres du conseil examinent ensuite les demandes en respectant les grands principes établis : fourchettes fixées pour les déplacements en France et à l'étranger, respect des axes du laboratoire et publications prévues.

5 demandes :

- G. Albisson (doctorant 4^e année) : Université de Gdansk ; devis : 867 euros ; 350 euros accordés.

- M.-O. Hédon : Université de Brest ; pas de devis. Accord donné pour un financement ; recherche bien reliée aux thématiques du laboratoire ; la demande, avec un devis complet, sera réexaminée en septembre/octobre.

- L. Lombard : Université de Rome (Tor Vergata) ; devis : 104 euros ; 104 euros accordés.

- B. Urbani : déplacement pour colloque au Portugal (transport aérien pris en charge par B. Urbani : 215 euros) ; devis : 211 euros ; 211 euros accordés.

- G. Ranger : Université de Bordeaux ; devis : 100 euros ; 100 euros accordés.

Total obtenu : 765 euros.

La séance est levée à 13h55.